

Savoie La première coopérative citoyenne solaire prend son envol dans l'Avant-pays savoyard

Des citoyens agissent concrètement pour la planète dans l'Avant-pays savoyard, en créant la première coopérative citoyenne solaire qui équipera des toits en panneaux photovoltaïques.

V.P. - 30 sept. 2022 à 09:45 | mis à jour le 30 sept. 2022 à 09:46 - Temps de lecture : 2 min

— | Vu 263 fois



Un premier toit est déjà équipé : l'école de Saint-Alban-de-Montbel que la mairie va agrandir et rénover en 2023. Les élus souhaitent en profiter pour installer des panneaux photovoltaïques. Photo Daniel TAIN

Après un an et demi de préparation, et quelques échanges avec les projets citoyens similaires voisins, un groupe d'une quinzaine d'habitants de l'Avant-Pays savoyard, aidé par la commune d'Ayn, a décidé de se lancer et de créer une société coopérative, appelée Avant-Pays Solaire. Le but : unir leurs forces pour investir tous ensemble dans des équipements photovoltaïques sur des toits publics ou privés, préalablement loués à leurs propriétaires, pour participer et accélérer la transition énergétique et lutter contre le réchauffement climatique.

L'assemblée générale constitutive de la coopérative a eu lieu le 23 septembre à Saint-Alban-de-Montbel avec 17 membres fondateurs pour un capital propre de 6 700 €. Le prix de l'action est de 50 €.

Elle a élu un président et les six membres du conseil de gestion citoyen qui sera l'organe de gouvernance. Ce dernier est aussi ouvert aux communes,

aux associations et aux entreprises qui souhaitent rejoindre cette belle aventure et contribuer financièrement au projet. Ils seront tous les bienvenus.

Un premier toit est déjà équipé : l'école de Saint-Alban-de-Montbel que la mairie va agrandir et rénover en 2023. Les élus souhaitent en profiter pour installer des panneaux photovoltaïques. Idée lumineuse ! Ils ont donc fait appel à la coopérative citoyenne Avant-Pays Solaire pour équiper l'école et en assurer l'exploitation pendant 25 ans. L'électricité produite correspondra à la consommation d'environ 15 ménages (hors chauffage et eau chaude).

Pour contribuer au développement des énergies renouvelables sur le territoire de l'Avant-Pays savoyard, il est toujours possible de rejoindre Avant-Pays Solaire, soit en donnant de son temps bénévolement, soit en investissant dans le projet.

Pour tous renseignements : avps.citoyen@laposte.net
